Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260302-COM20260218-DE

Commune de Névez (29920)

Extrait du registre des délibérations de la séance
Du Conseil municipal du 2 mars 2026

Nevez
Pays des Pierres Debout
Bro Mein Zao

L'an 2026, le 2 mars 2026 à 18 heures, le Conseil municipal de NEVEZ, légalement convoqué le 25 février 2026, s'est réuni en mairie de NEVEZ, sous la présidence de **Monsieur Dominique GUILLOU, Maire**.

Etaient présents : M. Dominique GUILLOU, Mme Yveline GOURLAOUEN, M. Jean-Louis BLOT, Mme Françoise DERVOUT, M. Nicolas LE GOFF, Mme Cathy BERTHOU, M. Gérard MARTIN, Mme Laurie BREBANT, M. Olivier MICHAL, M. Jean-Luc ESCHERICH, M. Pierre THIERRY, Mme Annick ROGARD, M. Alain BACCON, Mme Maryvonne JAFFREZOU, M. Serge LE TOUZE, Mme Etiennette BERNAUD, M. Patrice RIGOLLET, Mme Gaëlle KERVAREC-LE BORGNE.

Les conseillers absents suivants ont donné procuration de voter en leur nom :

Mme Céline RIGOUS à Mme Yveline GOURLAOUEN

Mme Laure MARCHAND à Mme Cathy BERTHOU

M. Philippe AUDUGE à M. Dominique GUILLOU

Mme Anne-Marie LE DOEUFF à M. Nicolas LE GOFF

Le conseiller suivant était absent :

René BONNEL

Le secrétaire de séance :

Mme Cathy BERTHOU est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 23
Quorum : 12
Présents : 18
Procuration : 4
Absent : 1

Délibération 2026 02 18- Vie culturelle- Approbation de la convention de partenariat avec l'association Couleurs de Bretagne

Rapporteur : C. RIGOUS

Depuis 3 ans, la commune de Névez organise avec l'association Couleurs de Bretagne une journée de concours de peinture (gratuit et ouvert à tous) pendant l'été.

Dans le cadre de cet évènement, la commune met à disposition de l'association la salle des fêtes, permettant d'exposer les peintures et de remettre les prix aux gagnants. Une convention de partenariat précise les obligations de chaque partie pour la mise en place du concours.

En 2026, la date proposée pour l'évènement est le mercredi 22 juillet.

Il est aussi précisé que la commune participe à hauteur de 1 010 € pour organiser cet évènement, en tenant compte de la strate démographique de la commune ; et à hauteur de 350 € pour la fourniture de 17 lots (prix concours).

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 1611-4 ;

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260302-COM20260218-DE

Commune de Névez (29920)

Extrait du registre des délibérations de la séance
Du Conseil municipal du 2 mars 2026

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Considérant que la présente convention a pour objet de fixer les modalités de mise en œuvre du concours de peinture sur la commune ;

Considérant que la commune souhaite promouvoir la culture, facteur d'attractivité du territoire et vecteur d'identité territoriale à travers sa participation à une journée de concours peinture organisée par l'association Couleurs de Bretagne ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver la présente convention de partenariat avec l'association Couleurs de Bretagne, annexée à la présente ;
- de donner pouvoir au Maire pour signer toute pièce utile à la mise en œuvre de la décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Dominique GUILLOU,

